



Grand Maître adjoint aux relations internationales du Grand Orient de France (1991-1993), puis secrétaire de la Conférence Maçonnique Européenne (1993-1995), j'ai eu à ces titres à travailler avec Madame Catherine Lalumière, secrétaire générale du Conseil de l'Europe (1989-1994), au rétablissement des libertés fondamentales dans les pays d'Europe Centrale et Orientale, donc de la franc-maçonnerie, rétablissement rendu possible par la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989. En effet, des lois toujours en vigueur concernant les associations interdisaient de fait le retour de la franc-maçonnerie proscrite par les totalitarismes de tous bords depuis 1917.

Je pensais alors qu'il en serait fini avec l'anti-maçonnisme politique ou religieux en Europe et que le livre de Czeslaw Milosz, Prix Nobel de littérature 1978, "*La Pensée captive*" sous-titré "*Essai sur les logocraties populaires*" ne relèverait plus que d'une histoire de la philosophie politique.

Je faisais erreur.

En Hongrie, le vice-premier ministre Zsolt Semjén déclarait à Radio Kossuth le 2 octobre 2017 que « la franc-maçonnerie était la cause originelle de la crise migratoire actuelle ».

En Italie, la franc-maçonnerie italienne a été victime en 2017, sous couvert de lutte anti-mafia, de perquisitions dans ses loges de Sicile et de Calabre et ses membres se trouvent toujours à la merci d'un projet politique d'obligation de dévoilement public de ses membres appartenant à la fonction publique.

En Suisse, en 2015, le vote obligeant les députés du canton du Valais à déclarer leur appartenance maçonnique n'a été repoussé qu'à quelques voix.

En Angleterre, le 4 février 2018, le Gardian dénonçait l'existence de Loges « secrètes » politiques et médiatiques au palais de Westminster, siège des Chambres et donc d'une collusion politico-médiatique au service d'un prétendu pouvoir maçonnique.

En Afrique, une vingtaine de pays ont interdit, en droit sinon en fait, la franc-maçonnerie et au Sénégal, démocratie laïque, les organisateurs des REHFRAM ont été dans l'obligation d'annuler leurs manifestations sous la pression des organisations islamistes. Les réunions maçonniques sont toujours interdites à Dakar par arrêté préfectoral.

Aux Amériques, seul le Venezuela est touché par la chasse aux sorcières maçonniques organisée par les séides du pouvoir chaviste sous lequel deux de nos frères, comme je vous en informais récemment, ont été assassinés.

Nous sommes habitués en France aux délires complotistes des extrémistes de droite ou de gauche et à l'anti-maçonnisme religieux depuis la bulle *In Eminentibus* de 1738.

Nous sommes peut-être moins informés des positions prises par l'islam. La première fatwa contre la franc-maçonnerie est lancée en 1911 par un mufti égyptien, Rashid Rida, et reprise à la Mecque le 15 juillet 1978 par un collège de jurisprudence dont chacun sait qu'il ne concerne que la mouvance wahhabite sunnite de l'islam. Mais l'Iran, le Hezbollah, chiites comme le Hamas et les Frères musulmans, sunnites, sont en parfait accord pour condamner ensemble la franc-maçonnerie en propageant *Les Protocoles des Sages de Sion*, faux fabriqués par l'Okhrana tsariste, qui font référence à un pseudo complot judéo-maçonnique visant à la conquête du monde. Les organisations islamistes sénégalaises s'inscrivent dans cet anti-maçonnisme théologico-politique islamique.

Ce discours simpliste, véritable logocratie religieuse au service d'une lecture littérale du Coran, permet de désigner à la vindicte d'une population, dépourvue de tout sens critique, un bouc émissaire à tous ses malheurs : le juif, le franc-maçon, l'Autre.

Ils n'ont pas lu Camus pour qui :

*Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde*

Il nous appartient, en plein accord avec nos valeurs, de nous employer à *bien nommer les choses* pour tenter *d'ajouter au bonheur du monde*. Pour ce faire, nous procéderons à la remise du prix Bruno Etienne du G.:C.:D.:R.:E.: couronnant une thèse traitant du fait religieux lors d'un colloque que nous organiserons sur ce thème le 29 septembre 2018, en partenariat avec l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence.

Jacques Oréface,

33°

Très Puissant Souverain Grand Commandeur